

2024-1378

2024-06-04

UPI Insecticide technique lambda-cyhalothrine

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

Solide

PRINCIPE ACTIF : Lambda-cyhalothrine..... 95,95 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES
PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

DANGER

<skull and crossbones in hexagon>>

POISON

Irritant pour les yeux
Peut sensibiliser la peau

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 31668
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 50 kg

UPL AgroSolutions Canada Inc.
PO Box 12219
Research Triangle Park, NC 27709
1-800-438-6071

2024-1378
2024-06-04

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INTOXICATION Contacter un médecin ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Fournir un traitement symptomatique et de soutien, tel qu'indiqué; il n'existe pas d'antidote spécifique. Après l'ingestion, des adsorbants tels que le charbon activé peuvent être bénéfiques.

En cas d'ingestion d'une grande quantité, un lavage gastrique peut être efficace s'il est administré dans les 4 heures suivant l'ingestion. Chez les humains, l'ingestion peut produire des symptômes non spécifiques, tels que nausée, vomissement, douleurs abdominales, diarrhée. Des doses plus grandes peuvent causer des troubles du système nerveux central, tels que tremblements, ataxie, faiblesse au niveau des membres, convulsions, coma et mort résultant de la dépression de l'appareil respiratoire.

L'UPI insecticide technique lambda-cyhalothrine est légèrement irritante pour la peau et les yeux. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement).

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE: déversement, fuite, incendie, exposition ou accident composer le **CHEMTREC 1-800-424-9300**

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

- Peut sensibiliser la peau.
- Mortel en cas d'ingestion. L'absorption par la peau ou l'inhalation peuvent aussi être mortelles. **ÉVITER TOUT CONTACT** avec la peau ainsi qu'avec les vêtements. **NE PAS** inhaler le brouillard de pulvérisation.
- Peut irriter les yeux. **ÉVITER** le contact avec les yeux. En cas d'exposition de la peau, du visage ou d'autres endroits sensibles, certaines personnes peuvent ressentir un picotement ou un engourdissement (paresthésie).
- Hautement toxique pour les poissons.
- Porter des vêtements et un équipement de protection pour manipuler les contenants (casque, lunettes de sécurité, combinaison, gants en PVC ou en caoutchouc nitrile et bottes de travail).
- Lorsqu'on travaille avec L'insecticide technique lambda-cyhalothrine, il faut porter, en plus des éléments ci-dessus, un tablier en PVC ou en caoutchouc nitrile, un écran facial et des bottes de caoutchouc.
- Laver à fond les gants et les bottes avec de l'eau et du savon avant de les retirer.
- Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Ne pas étendre la contamination aux endroits propres.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Hautement toxique pour les poissons.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant scellé dans un endroit sûr, sec et bien ventilé, à l'abri du gel, de la lumière directe du soleil et à l'écart des sources de chaleur ou d'ignition.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

- Pendant la décontamination, les opérateurs doivent porter les vêtements protecteurs décrits dans la section **PRÉCAUTIONS** ci-dessus.
- Les petits déversements de liquide devraient être absorbés avec de la vermiculite, de l'argile absorbante ou une autre matière inerte, puis éliminés comme des déchets solides, conformément à la réglementation provinciale.
- Les déversements plus importants peuvent être récupérés par confinement, puis pompés dans des barils.
- La zone contaminée peut être nettoyée avec de l'eau froide.
- Il faut faire en sorte que l'eau de lavage ou de rinçage ne puisse se déverser dans les systèmes de drainage de l'eau de surface (pour éviter les effets nocifs sur les poissons dans les cours d'eau avoisinants).

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se

2024-1378

2024-06-04

départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

UPL et le logo d'UPL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.